

Un guide de l'accessibilité numérique pour tous les professionnels du livre

Investie sur ce terrain depuis plusieurs années, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture a mis en ligne en 2020 un guide de l'accessibilité numérique pour accompagner les professionnels du livre dans leurs démarches.

Financée par la Drac et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour accompagner, soutenir et valoriser les professionnels de la chaîne du livre de son périmètre régional, l'association loi 1901 Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture compte parmi ses missions la prospective sur l'évolution des métiers et le soutien aux projets des professionnels. C'est dans ce cadre qu'elle a été amenée à travailler selon plusieurs axes sur l'accessibilité numérique.

L'expérimentation menée en 2015-2016 autour de la mise en accessibilité de la presse ancienne numérisée (du format PDF au format EPUB 3), plusieurs événements, notamment les Rencontres nationales du livre numérique accessible (RNLNA) coordonnées avec l'association Braillenet et l'Enssib, ainsi que la publication en 2020 du dossier *L'accessibilité numérique pour les professionnels du livre, par étapes*¹ ont permis de monter en compétence au sein de l'Agence afin d'accompagner les professionnels du livre, leur apporter différents niveaux de réponses sur ce sujet technique (sensi-

bilisation et information, mise en pratique, projet) et défendre ainsi l'enjeu majeur de l'accessibilité numérique.

UNE PUBLICATION RESSOURCE POUR TOUS LES PROFESSIONNELS DU LIVRE

L'accessibilité numérique des livres, qui permet d'assurer à tous les lecteurs, qu'ils soient ou non en situation de handicap (moteur, psychique, visuel, auditif, cognitif), un accès équitable et autonome aux contenus, doit s'inscrire dans tout l'écosystème du livre, dans le développement des livres numériques comme dans celui des sites Web, des applications, ou encore des services à destination du public tels que les bornes de prêt.

Le guide « par étapes » de 7 pages publié par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture a été conçu comme un premier pas dans la compréhension du sujet et de ses enjeux ainsi que comme une boîte à outils pour mettre rapidement en pratique l'accessibilité numérique et permettre aux professionnels du livre de créer des sites, des ressources et des contenus perceptibles, utilisables et compréhensibles par tous. Ses contenus abordent, notamment, le cadre légal, la présentation des formats, les outils pratiques et techniques pour tester l'accessibilité de ses contenus, les règles de rédaction pour un contenu écrit accessible.

UNE LARGE DIFFUSION DANS LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES

Publié début 2020, ce document a reçu un très bon accueil des professionnels, notamment des bibliothèques qui l'ont largement diffusé dans leurs réseaux. Cet écho tend à confirmer l'intérêt pour cette problématique, notamment dans le secteur des bibliothèques. En effet, en plus d'être une obligation légale pour les sites Web des bibliothèques (obligation de déclarer un niveau de conformité au RGAA – *Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité*),

c'est aussi un enjeu fort pour le développement des publics empêchés de lire qui représentent près de 20 % de la population. Parallèlement, cela révèle aussi que l'accessibilité numérique reste un sujet technique assez complexe et qu'il est nécessaire de pouvoir l'appréhender « par étapes », sans se retrouver submerger par des éléments informatiques qui demeurent obscurs pour de nombreux professionnels.

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, CONVAINCRE ET SE LANCER !

L'accessibilité numérique doit en effet être pensée à toutes les étapes d'un projet, du décideur au développeur jusqu'au contributeur et il est nécessaire que chaque maillon puisse appréhender le sujet à son niveau. Voici quelques premiers arguments-clés pour convaincre (ses élus, sa direction, ses équipes) de prendre en compte cet axe de travail :

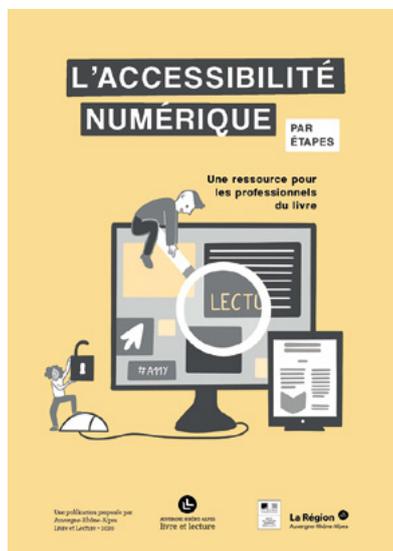
- Donner un accès équitable aux contenus à toutes et tous (enjeu éthique)
- Respecter les bonnes pratiques
- Mettre en place une communication positive (auprès de son public, de ses élus)
- Améliorer la qualité de son projet (des développements plus robustes et plus pérennes)
- Augmenter le nombre de ses utilisateurs et de ses lecteurs
- Respecter la législation.

Par ailleurs, inscrire l'accessibilité numérique dans son projet, c'est aussi s'inscrire dans les objectifs de développement durable fixés par l'Onu et penser ainsi un numérique plus vertueux, plus responsable et plus soutenable.

PRISCILLE LEGROS

Chargée de mission Numérique
Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
p.legros@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
livre et lecture



[1] <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/annexes/ressources/publications/l-accessibilite-numerique-par-etapes-2020>